

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 02132

Numéro SIREN : 482 106 325

Nom ou dénomination : DCB CAPITAL

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/028565

2050 - Bilan Actif

COPIE CERTIFIEE  
CONFORME

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 11 A  
de l'Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS DCB CAPITAL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12	
Adresse de l'entreprise		111 chemin de Fontanières 69350 LA MULOTIERE		Durée de l'exercice précédent		12	
Numéro SIRET		48210632500038		Néant		Exercice N clos le 31/12/2020	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (I)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	2 216 882		2 216 882
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	21 731 691	1 214 792	20 516 899
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI	548		548	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	23 949 122	BK	1 214 792	22 734 330	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BF	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 363 818		1 363 818
		Autres créances (3)	BZ	CA	203 283		203 283
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	1 702 114		1 702 114	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	7 743		7 743	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	3 276 959	CK		3 276 959	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	27 226 081	1A	1 214 792	26 011 289	
Renvois (1) Dont droit au bail		CP		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *				Stocks :		Créances :	

Credit Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

## 2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS DCB CAPITAL		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000 000 )	DA	5 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	100 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF	56 857		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG	9 313 536		
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	( 816 244)		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK	1 507			
<b>TOTAL (I)</b>	DL	13 655 657			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	3 459 500		
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	8 100 626		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	454 166		
	Dettes fiscales et sociales	DY	337 399		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	3 500		
	Autres dettes	EA	440		
Compte régulier	EB				
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	12 355 632			
Écarts de conversion passif*	ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	26 011 289			
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 355 632			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## 2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Formulaires obligatoires (article 33 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DCB CAPITAL		Exercice N			Néant [ ]*	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	874 887	FH	FI	874 887
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	874 887	FK	FL	874 887
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	874 889
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	1 020 729	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	48 875	
	Salaires et traitements*			FY	189 569	
	Charges sociales (10)			FZ	82 216	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	
					GB	
		Sur actif circulant, dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	4	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 341 395	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	( 466 505)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	172 944	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	3 185	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	178 086	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	8	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	5 880	
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	183 975	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	110 272	
	Intérêts et charges assimilés (6)			GR	267 640	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	377 912	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	( 193 936)
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	( 490 683)

Capital Group

(RFX/VOIS voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2012.

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

(Annexe 13 A  
des comptes)

4 : COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise SAS DCB CAPITAL		Néant		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	53 002	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	53 002	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	25 464	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	269 100	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	1 507	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	296 071	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		II	( 243 069)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	7 851	
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK	74 640	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		IL	1 284 812	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		IM	2 101 056	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		IN	( 816 244)	
REN VOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HU		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HV	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	178 086	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	29 640	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.J.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PMF innovantes (art 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9	
facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite AN		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe).	Exercice N			
Voir état annexe	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le cadre n° 2012



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : DCB CAPITAL

Les comptes ont été établis conformément au règlement ANC N° 2016-07 et mention de l'application des adaptations professionnelles (PCG art 831-1)

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 26 011 290 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 816 244 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



## Règles et méthodes comptables

### Engagement de retraite

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.  
Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,34 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2019

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

- Le 23 juillet 2020, l'associé unique DCB International a apporté au terme d'un contrat d'apport des droits sociaux à DCB Capital. DCB Capital a donc procédé à une augmentation de son capital social d'un montant de 2 121 000 euros par la création de 8 484 actions nouvelles.

Afin de maintenir les droits de l'obligataire en cas de conversion des obligations en actions, l'associé unique a décidé d'affecter sur un compte de réserve indisponible une somme de 56 857.60 euros.

Enfin, l'associé unique a également décidé d'augmenter le capital social de 1 879 000 euros par prélèvement sur les autres réserves.

Le capital de la société s'élève ainsi à 5 000 000 euros.

- L'apport des droits sociaux du 23 juillet 2020 par DCB International concerne les sociétés :

- \* DCB Résidence représentant 70% de son capital
- \* DCB Logistics représentant 51% de son capital
- \* Foncière des Territoires représentant 10% de son capital
- \* Financière des Confluents représentant 4% de son capital
- \* Métropole Arena Développement (MAD) représentant 50% de son capital

- La société a pris une participation dans Métropole Arena Développement à hauteur de 50% soit 50 000 euros par rachat des parts de TGL Group. Suite à l'apport de DCB International, DCB Capital détient 100% de MAD.

- La société a pris une participation dans trois nouvelles sociétés :

- \* DATAVALLEY à hauteur de 85% soit pour 850 euros.
- \* Plug & Play A et B à hauteur de 60% soit pour 600 euros.
- \* Financière de la Part Dieu à hauteur de 60% soit 6 000 euros.

- L'emprunt obligataire figurant au passif pour 3 400 00 € a été souscrit le 23 décembre 2019. Il a une durée de 24 mois à compter de la date de souscription des obligations.



## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	At début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage - Installations générales, agencements				
- Participations évaluées par mise en - Autres participations	16 374 909	12 113 525	4 539 860	23 948 574
- Prêts et autres immobilisations financières	540	8		548
<b>Immobilisations financières</b>	<b>16 375 449</b>	<b>12 113 533</b>	<b>4 539 860</b>	<b>23 949 122</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>16 375 449</b>	<b>12 113 533</b>	<b>4 539 860</b>	<b>23 949 122</b>

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste Virements de l'actif circulant Acquisitions Apports Créations Réévaluations			12 113 533	12 113 533
<b>Augmentations de l'exercice</b>			<b>12 113 533</b>	<b>12 113 533</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste Virements vers l'actif circulant Cessions Scissions Mises hors service			4 539 860	4 539 860
<b>Diminutions de l'exercice</b>			<b>4 539 860</b>	<b>4 539 860</b>



## Notes sur le bilan

## Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-Euro

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par la société

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
<b>A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE</b>										
<b>- Filiales (détenues à + 50 %)</b>										
SNC LINUX	1	-45	80,00	1	1	2 160				-18
SNC AIRSTREAM	1	-691	90,00	1	1	1 276				
SNC DATAVALLEY	1	5	85,00	1	1	341		42		5
SNC BEL AIR	1	-31	96,00	1	1	202				-2
SAS DCB RESIDENCE	10	-119	70,00	410	410				2	-131
SNC BIO SUD 3.	1	-489	80,00	1	1	485		24		-80
SNC PLUG AND PLAY A-B	1	-4	60,00	1	1	2				-4
SNC SOHO	1	-39	80,00	1	1	30				-3
SAS METROPOLE ARENA DE	100	-1 202	100,00	100	100	34			1	-30
SNC M ONE	10		80,00	8	8	18				
SCI BUSINESS AIRPORT	1	-10	95,00	1	1	134				-2
SCI BUSINESS CAMPUS	1	162	80,00	1	1			488		191
SNC PLUG & PLAY	1	-1 350	80,00	1	1	5 292				566
SNC HIGHWAY CLUB	1	236	60,00	1	1	1 203		575		155
SNC NEW CAMPUS	1	1	96,00	1	1					1
SAS DCB LOGISTICS	10	1 144	51,00	1 485	1 485			7 077		549
SNC FINANCIERE DE LA PAR	10	-1 419	60,00	6	6	4 927		78		-1 419
SNC MIX-CITE	1	-640	60,00	1	1	670		283		-121
SAS FINANCIERE DES CONFLU	10	2 907	52,00	152	152				95	-61
SNC PARK VIEW	1	2 291	60,00	1	1	119		52 162		2 011
<b>- Participations (détenues entre 10 et 50%)</b>										
SCCV 174	1	-629	35,00			50				-25
SNC FINANCIERE DE LYON	2	-273	40,00	1	1	1 040		3 980		494
SCI TIME SQUARE	1		50,00	1	1					
SNC FONCIERES DES TERRIT	1	128	10,00	31	31			5 204		9
CLUB 55	1	2 214	20,00			32		17 304		2 214
SAS GREEN ANGELS CAPITA	10	5 512	25,00	3	3	3 574		7 460		2 730
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOB SUR LES AUTRES TITRES</b>										
<b>- Autres filiales françaises</b>										
<b>- Autres filiales étrangères</b>										
<b>- Autres participations françai</b>										
<b>- Autres participations étrangè</b>										

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage - Installations générales, agencements				

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 23 307 085 Euro et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	21 731 692		21 731 692
Prêts			548
Autres	548		
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 363 818	1 363 818	
Autres	203 283	203 283	
Capital souscrit - appelé, non versé		7 743	
Charges constatées d'avance	7 743	7 743	
<b>Total</b>	<b>23 307 085</b>	<b>1 574 845</b>	<b>21 732 240</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	142 883
Clients - factures à établir	1 166 882
Charges sociales - produits à recevoir	524
<b>Total</b>	<b>1 310 290</b>

## Notes sur le bilan

## Dépréciation des actifs

## Dépréciation des immobilisations

	Montant	Valeur Retenue	Justification
Dépréciation Créance Biosud 3	485 273		
Dépréciation Créance Airstream	700 000	576 365	
Dépréciation Créance Soho	29 519		
<b>TOTAL</b>	<b>1 214 792</b>	<b>576 365</b>	

## Capitaux Propres

## Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 5 000 000,00 Euro décomposé en 20 000 titres d'une valeur nominale de 250,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	250,00
Titres émis pendant l'exercice	16 000	250,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	20 000	250,00

## Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		1 508		1 508
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Total</b>		<b>1 508</b>		<b>1 508</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières		1 508		
Exceptionnelles				



## Notes sur le bilan

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 355 632 Euro et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	3 459 500	3 459 500		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	100 625	100 625		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	454 167	454 167		
Dettes fiscales et sociales	337 399	337 399		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 500	3 500		
Autres dettes	8 000 442	8 000 442		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>12 355 632</b>	<b>12 355 632</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :				

## Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeur des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<b>Total</b>			

Les parts que nous détenons dans Financière des Confluents sont nanties au profit de la société NOVALI, en garantie de l'emprunt obligataire.

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
Honoraires E.C. fre non parvenue	9 095
Honoraires CJ non parvenues	1 452
Honoraire CAC non parvenues	3 900
Int.courus s/emp.oblig.convertibles	59 500
Intérêts courus	3 104
Associés - intérêts courus	28 999
Dettes provis. pr congés à payer	13 276
Dettes provis. pr partic. salariés	6 616
Charges sociales s/congés à payer	6 988
Etat - autres charges à payer	257
<b>Total</b>	<b>133 184</b>

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	168		
Loyer constaté d'avance	7 575		
<b>Total</b>	<b>7 743</b>		



## Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		31 662
Produits exceptionnels sur opérations en capital	53 002	11 284
Reprises sur provisions et transferts de charge		
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>53 002</b>	<b>42 946</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25 464	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	269 100	97 102
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 508	
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>296 072</b>	<b>97 102</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-243 070</b>	<b>-54 156</b>

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 548	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	23 916	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	269 100	
Amortissements dérogatoires	1 508	
Produits des cessions d'éléments d'actif		52 992
Autres produits		10
<b>TOTAL</b>	<b>296 072</b>	<b>53 002</b>

- Le poste Rappel d'impôts correspond à des rappels d'impôts de 2017 à 2019 hors IS suite au contrôle fiscal.

- Les postes Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés et Produits des cessions d'éléments d'actif correspond à la cession des titres de la société La Cimenterie.



## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 1 personne.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>1</b>	

### Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : CAUDARD-BREILLE GROUP

Forme : SAS

SIREN : 841470792

Au capital de : 45 000 000 Euro

Adresse du siège social :  
113 Chemin de Fontanières  
69350 LA MULATIERES

### Engagements financiers

Engagements donnés

**DCB Capital**

SASU au capital de 5 000 000 €  
113 chemin de Fontanières  
69350 La Mulatière  
482 106 325 RCS Lyon

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS GENERALES ORDINAIRES**

**DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 29 JUIN 2021**

**Sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

**QUATRIEME DECISION**

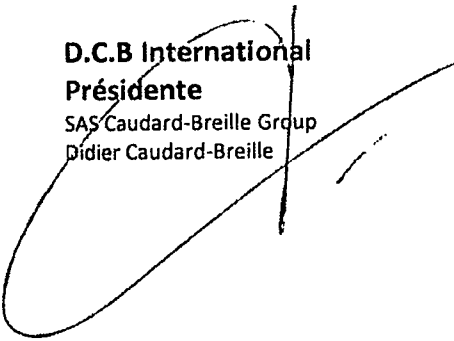
L'associée unique affecte le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2020, de <816 244,39> €, en totalité au compte « Autres réserves ».

*Cette décision a été adoptée sans réserve par l'associée unique.*

Certifié conforme

**D.C.B International**  
**Présidente**

SAS Caudard-Breille Group  
Didier Caudard-Breille





Audit - Expertise - Conseil

## SASU DCB CAPITAL

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Clotilde DEMEURE  
Commissaire aux Comptes  
Membre de l'Ordre des Commissaires aux Comptes

Carine MONTJOUVENT  
Commissaire aux Comptes  
Membre de l'Ordre des Commissaires aux Comptes

Alice POUSSIN  
Commissaire aux Comptes  
Membre de l'Ordre des Commissaires aux Comptes

Robert OHAYON  
Commissaire aux Comptes  
Membre de l'Ordre des Commissaires aux Comptes

---

SOCIÉTÉ  
D'EXPERTISE COMPTABLE  
ET DE COMMISSARIAT  
AUX COMPTES

11830017  
AU 100, AVENUE DE L'ORDRE  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
DE LA SESSION 2019/2020

11830017  
AU 100, AVENUE DE L'ORDRE  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
DE LA SESSION 2019/2020

**DCB CAPITAL**

30 Quai Perrache  
69002 LYON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

A l'associée

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SASU DCB CAPITAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Clotilde DEMEURE  
Commissaire aux Comptes

Carine MONTJOUVENT  
Commissaire aux Comptes

Alice POUFFIN  
Commissaire aux Comptes

Robert OHAYON  
Commissaire aux Comptes

SOCIÉTÉ  
D'EXPERTISE COMPTABLE  
ET DE COMMISSARIAT  
AUX COMPTES

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

---

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associée sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

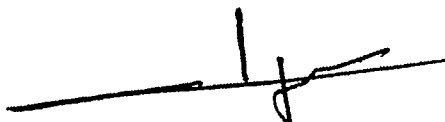
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

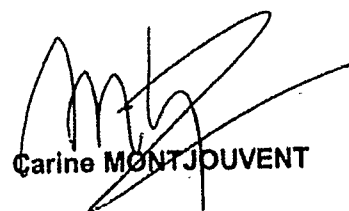
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 14 juin 2021

**Le Commissaire aux Comptes  
SARL OHAYON**



**Robert OHAYON**



**Carine MONTJOUVENT**